

HODENG-HODENGER

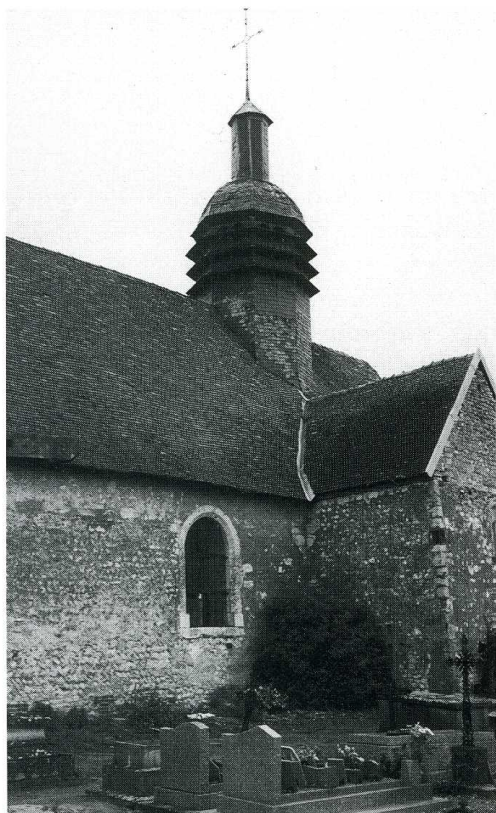
Seine-Maritime, canton d'Argueil, arrond. de Dieppe, 228 hab.

La charmante église Notre-Dame, entourée de son cimetière, était paroissiale jusqu'à la fusion des communes d'Hodeng et d'Hodenger à la fin du XIX^e siècle. Les différentes campagnes de construction, encore visibles dans l'édifice, s'harmonisent parfaitement. Le plan actuel, en forme de croix latine très allongée, provient de l'adjonction à un vaisseau unique de deux bras de transept.

La construction de la nef peut remonter à la fin du XI^e s. ou au début du XII^e, comme en témoignent les deux ouvertures en plein cintre situées dans les murs nord et sud, près de la façade ouest. Les autres fenêtres des murs goutterots ont été remaniées au XVII^e siècle. Le bras nord du transept, construit au XIII^e s., a conservé quelques fragments de remplages de cette époque dans sa fenêtre septentrionale ; le bras sud du transept date du XVII^e siècle. Au XVIII^e s. appartiennent le chœur actuel ainsi que le clocher en forme de dôme très élégant à pans arrondis, implanté à la croisée du transept.

Hodeng-Hodenger
(Seine-Maritime).
Église Notre-Dame.
Façade nord-est.





1



2

Hodeng-Hodenger
(Seine-Maritime).
Eglise Notre-Dame.
1. Façade sud et clocher.
2. Façade sud avec la porte
d'accès ancienne.

L'ensemble de l'église est construit en petit appareil de tuf calcaire, très dur, recouvert d'un enduit à la chaux. Seuls les encadrements des baies et les angles sont en pierres apparentes. Dans le mur sud de la nef, une grande arcade en plein cintre, actuellement murée, servait peut-être d'accès direct à l'église depuis le cimetière.

L'intérieur, très simple, est couvert d'un plafond en bois sur des poutres apparentes ; le carrelage ancien en terre cuite a été conservé. Le mobilier est assez exceptionnel. L'abside possède encore l'ensemble formé par le maître-autel, son retable et son tabernacle avec deux anges, inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, ainsi que les fonts baptismaux en pierre du XVI^e s., les statues de saint Jean l'Évangéliste et de saint Sébastien et un Christ en bois peint du XVII^e siècle. D'autre part, une Vierge à l'Enfant en pierre et un saint Gilles en bois polychrome du XV^e s., saint Antoine et un saint évêque en pierre polychrome du XVI^e s., saint Roch en pierre polychrome et saint Jean-Baptiste en bois du XVII^e s. sont classés depuis le 29 janvier 1982. Deux autels en bois du XVIII^e s. et un confessionnal de 1730 sont inscrits à l'Inventaire départemental.

Pour la réfection de la couverture du dôme, la Sauvegarde de l'Art Français a octroyé une subvention de 35 000 F en 1996.

E. C.

Abbé Cochet, *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure*, Brionne, 1975, p. 160.